



ÉCOLE DU
MISTRAL
MONT-JOLI

PRÉSENTE
LE

**Guide de
choix de cours**
5e secondaire

2026-2027

Centre
de services scolaire
des Phares

Québec 

La direction de l'école du Mistral est heureuse de vous présenter le Guide de choix de cours 2026-2027.

Contenu du guide :

- A- Le critère de passage de la 4^e à la 5^e secondaire;
- B- Les conditions d'obtention pour le diplôme d'études secondaires (DES);
- C- Le relevé des apprentissages;
- D- Les choix à faire :
 - La séquence de mathématiques
 - Les cours optionnels :
 - Les options de sciences (chimie et physique);
 - Les autres cours optionnels
 - L'art obligatoire;
- E- Les programmes collégiaux et leurs préalables.

Ce guide est un outil pour aider l'élève et ses parents à prendre un temps de réflexion et baser ses choix sur des éléments essentiels à la prise de décision (la connaissance du monde scolaire et la connaissance de soi). Il est donc important que ce soit l'élève, avec l'aide de ses parents, qui choisisse ses cours selon ses champs d'intérêt et sa personnalité.

Finalement, dans le cas où la réflexion devient une source d'anxiété importante qui empêche toute prise de décision, consulter un professionnel de l'orientation peut être un moyen à privilégier.

Bonne réflexion !

Le directeur de l'école,

Sébastien Rioux

Coordonnées des personnes-ressources : 418 775-7206

CONCENTRATIONS

Football
Poste 2605

Guitare
Poste 2602

Conseillères d'orientation
Poste 2553 (local A-349)
Poste 2555 (local A-350)

Harmonie
Poste 2616

A- CRITÈRE DE PASSAGE DE LA 4^e À LA 5^e SECONDAIRE

Pour accéder à une matière de 4^e ou de 5^e secondaire, l'élève doit avoir réussi le cours correspondant l'année précédente avec une note de 60 % ou supérieure. **La promotion se fait par matière.**

B- CONDITIONS D'OBTENTION POUR LE DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (DES)

La base

Français

5e

Anglais

5e

Mathématique

4e

+

3 POSSIBILITÉS

pour compléter

SECONDAIRE (Mistral)

ÉDUCATION DES
ADULTES

AVEC UN DIPLÔME
D'ÉTUDES
PROFESSIONNELLES

Les autres matières

Histoire 4e

Science et
technologie (ST)
ou applications
technologiques et
scientifiques
(ATS) 4e

Arts 4e

Éducation
physique ou
culture et
citoyenneté
québécoise 5e

Les autres matières

Histoire 4e

Science et
technologie (ST)
ou applications
technologiques et
scientifiques
(ATS) 4e



Unités

Obtenir un total de
54 unités, dont au
moins 20 de 5^e
secondaire

Unités

Obtenir un total de **54**
unités, dont au moins
20 de 5^e secondaire

Unités

Obtenir au moins 1
unité à la formation
générale des adultes
(FGA)

C- LE RELEVÉ DES APPRENTISSAGES

(Document officiel arrivant par la poste dans la 2^e semaine de juillet)

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES						
1		2	3	4	5	6
CODE	TITRE	UN	RÉSULTAT	ANNÉE	MOIS	R/5 CEN
043402	Éduc. physique et à la santé	2	90	2014	06	3
043502	Éduc. physique et à la santé	2	94	2015	06	1
057416	Applications technologiques et scientifiques	6	77	2014	06	71
057410	Théorie		78	2014	06	1 73
057420	Pratique		75	2014	06	3
063414	Mathématique: Culture, société et technique	4	73	2014	06	62
063410	Résoudre une situation problème		54	2014	06	2
063420	Utiliser un raisonnement mathématique		81	2014	06	1 76
063504	Mathématique: Culture, société et technique de la 5e secondaire	4	80	2015	06	1
069404	Éthique et culture religieuse	4	82	2014	06	3
069502	Éthique et culture religieuse		42	2015	06	5
087404	Histoire-éducation citoyenneté	4	84	2014	06	75
092504	Monde contemporain	4	71	2015	06	2
111552	Informatique (progr. local)	2	86	2015	06	3
130544	Français (progr. local)	4	92	2015	06	2
132406	Français, langue d'enseignement de la 4e secondaire	6	83	2014	06	
132410	Français lecture, langue d'enseignement de la 4e secondaire		86	2014	06	1
132420	Français écriture, langue d'enseignement de la 4e secondaire		82	2014	06	2
132430	Français communication orale, langue d'enseignement de la 4e secondaire		80	2014	06	2
132506	Français, langue d'enseignement de la 5e secondaire	6	76	2015	06	58
132510	Français lecture, langue d'enseignement de la 5e secondaire		76	2015	06	2
132520	Français écriture, langue d'enseignement de la 5e secondaire		76	2015	06	2 54
132530	Français communication orale, langue d'enseignement de la 5e secondaire		77	2015	06	2

7

Diplôme obtenu

Diplôme d'études secondaires
2015 Formation générale J5

1. Identification du code matière.
2. Nombre d'unités attribuées pour la réussite du cours.
3. Résultat final aux différentes épreuves.

Si épreuve unique

Le résultat est une moyenne comprenant, dans une proportion de 50 % chacune, la note obtenue à l'épreuve du MEQ (convertie, s'il y a lieu) et la note (modérée) du sommaire de l'année. Ce résultat est final. Celui-ci détermine s'il y a réussite ou échec.

Si épreuve locale

Le résultat qui apparaît au relevé des apprentissages sera le même inscrit au bulletin de juin. En effet, la note transmise par l'école ne subit aucune transformation.

4. Indication de l'année et du mois où le résultat a été obtenu.
5. Rang cinquième.
6. Dans le cas d'une épreuve unique, on verra le rang centile.
7. Quand l'élève répond à toutes les règles de sanction, on indique diplôme obtenu et l'année à laquelle l'élève a eu son DES. L'élève reçoit son diplôme par la poste.

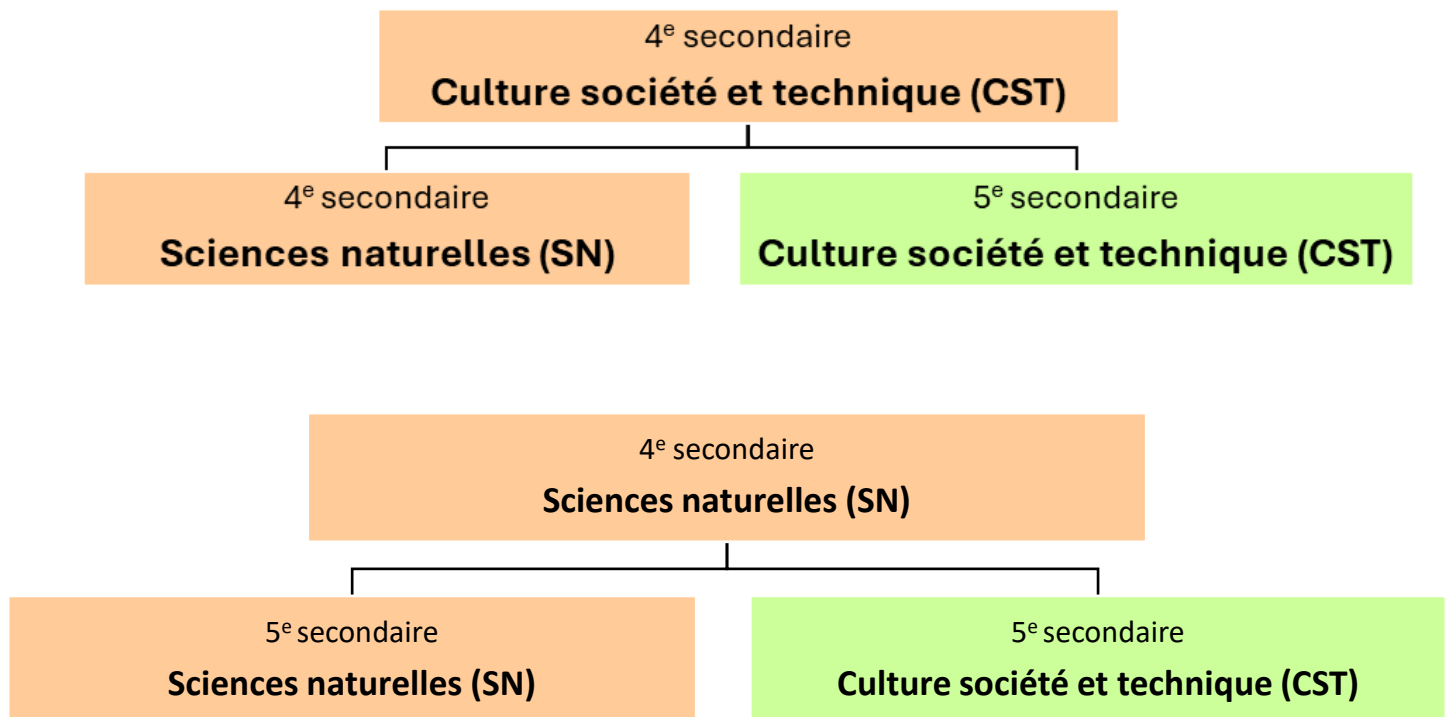
D- LES CHOIX À FAIRE

L'élève a avantage à faire des choix d'options en fonction de ses intérêts personnels, mais aussi en fonction de ses aspirations professionnelles. Certains programmes collégiaux exigent d'avoir réussi les cours de chimie, de physique et de mathématiques *sciences naturelles* de 5^e secondaire. Ces cours peuvent donc être préalable à l'admission collégiale. Pour connaître les préalables collégiaux, consultez le point F.

1. La séquence de mathématiques

En mathématiques de 5^e secondaire, l'élève peut suivre la même séquence qu'en 4^e secondaire. **Si l'élève échoue le cours de mathématiques de 4^e secondaire, il doit rencontrer la conseillère d'orientation afin d'analyser la situation pour l'an prochain.** Il ne faut pas oublier que le cours de mathématiques de 4^e secondaire est une matière obligatoire pour l'obtention du DES.

Donc, en résumé, voici les possibilités :



2. Les cours optionnels

2.1 Les options de sciences

Si l'élève a réussi le cours science et technologie de l'environnement (STE) de 4^e secondaire, il peut choisir les options de sciences de 5^e secondaire (chimie et physique). **À noter que les deux options sont offertes en Bloc, donc l'élève devra faire les deux cours (total de 16 périodes) s'il choisit cette option.**

Si l'élève n'a pas réussi ou fait le cours science et technologie de l'environnement (STE) de 4^e secondaire, il **ne peut** choisir les options de sciences de 5^e secondaire (chimie et physique).

Chimie

8 périodes

Préalables : ST41 + STE41

Le cours de chimie vise à approfondir la compréhension de la matière et des transformations chimiques à travers quatre modules : l'étude des gaz, la thermochimie, la cinétique chimique et l'équilibre chimique.

Les élèves y développent une démarche scientifique rigoureuse, tant par la réalisation d'expériences en laboratoire que par un travail de recherche documentaire, leur permettant d'analyser des phénomènes chimiques, d'interpréter des données et de communiquer leurs résultats de façon structurée. Les méthodes d'évaluation sont variées et tiennent compte autant des connaissances théoriques que des compétences méthodologiques, expérimentales et analytiques.

Tout au long du cours, les notions abordées sont mises en lien avec des enjeux scientifiques et environnementaux actuels, afin de favoriser une compréhension concrète et actuelle de la chimie et de son rôle dans le monde moderne.

Ce cours constitue un préalable important à plusieurs programmes collégiaux à caractère scientifique.

Physique

8 périodes

Préalables : ST41 + STE41

Ce cours, qui exige à l'inscription la réussite antérieure de *science et technologie de l'environnement*, est un préalable à de nombreux programmes collégiaux à caractère scientifique.

L'élève aura à construire différents systèmes optiques pour l'étude des phénomènes lumineux. Il découvrira également l'ensemble des variables liées à l'étude des phénomènes mécaniques. Plusieurs types de calculs seront nécessaires à la réalisation de ces deux modules.

2.2. Les autres cours optionnels

Arts plastiques – Mistr'Art

8 périodes

Dans le cadre de ce cours, l'élève aura l'opportunité de développer ses compétences artistiques, créatives et entrepreneuriales de façon plus intensive. Par sa collaboration à l'incubateur jeunesse *Mistr'Art*, il vivra des expériences uniques telles que des rencontres avec des artistes professionnels et la mise en place et la création de plusieurs projets d'envergure. Il fera aussi l'apprentissage de différentes stratégies entrepreneuriales par la mise en vente de certains projets et la collaboration de quelques partenaires spécialisés en entrepreneuriat. Ce cours s'adapte au niveau artistique et créatif de chaque élève, chacun y trouvera sa place.

Ce cours permet de comprendre et connaître l'importance de l'activité physique. Il permet aussi d'identifier les effets et la valeur de l'exercice sur le développement de la personne. Cette option multisport se veut un perfectionnement des techniques et un défi à la réalisation de soi dans le domaine de l'activité physique. Plusieurs moyens d'action ont été sélectionnés en fonction des goûts et des intérêts des élèves.

Ce cours vise à initier les élèves aux multiples facettes du théâtre : improvisation, création de personnages, expression corporelle, développement de la voix, mise en scène, etc. Ces apprentissages se font par le biais d'ateliers dynamiques, interactifs, amusants et variés.

Parmi les nombreux projets réalisés, les élèves assisteront à une production théâtrale professionnelle, participeront à l'animation d'un spectacle et présenteront une pièce de théâtre, projet ultime et rassembleur de l'année. Ils découvriront, en plus du jeu théâtral, la création de décors, la recherche et la création de costumes, la préparation des programmes et billets, le maquillage et la coiffure de scène ainsi que l'éclairage et la sonorisation nécessaires à cette production théâtrale.

Ce cours permet aux élèves d'acquérir en s'amusant des compétences pour le travail d'équipe, la communication, l'organisation (gestion des répétitions), la coopération et l'écoute, entre autres. Également, progressivement, la confiance en soi, les habiletés sociales, la connaissance de soi et la créativité se développent chez les élèves.

N.B. Cette option n'est pas offerte aux élèves qui sont dans la concentration Football.

Cette option vise à éveiller l'élève à la vie des animaux sauvages et à leurs habitats, ainsi qu'aux activités et aux différents métiers que l'on peut pratiquer au contact de la nature sauvage. Elle lui offrira l'opportunité de côtoyer des professionnels et des passionnés œuvrant dans diverses disciplines, telles que l'écologie, la chasse, la pêche, la mycologie, l'ornithologie et bien d'autres.

L'élève pourra également expérimenter et découvrir de nouvelles techniques liées à ces mêmes disciplines. Il développera son plein potentiel d'apprentissage par des cours et des ateliers structurés et pratiques, très appliqués et très spécifiques portant, par exemple, sur la reconnaissance et l'écologie des espèces, le tir à l'arc, le piégeage des animaux à fourrure, le montage de mouches pour la pêche, la survie en forêt, le maniement des armes à feu, etc.

Des sorties sont également prévues en dehors des heures de classes (jour 10 et samedi) afin de vivre pleinement certaines activités dans la nature (pêche sur la glace, visite de pourvoirie, interprétation d'aménagement faunique sur la ZEC, etc.) Un volet alimentation est également abordé (dégustation de noisettes, de champignons, de gibiers, de poissons, etc.)

N.B. Cette option n'est pas offerte aux élèves qui sont dans les concentrations Guitare et Harmonie.

3. L'art obligatoire

En 5^e secondaire, tous les élèves poursuivent leurs apprentissages en arts. Il est fortement conseillé à l'élève de poursuivre sa démarche artistique déjà acquise et la consolider. Par conséquent, l'élève aura à identifier par ordre de préférence les choix suivants : **arts plastiques, musique guitare ou musique harmonie.**

Les élèves inscrits en concentration artistique (guitare ou harmonie) font déjà cette démarche à l'intérieur de ce programme. En concentration sportive (football), les cours d'arts se réalisent dans un processus annualisé.

E- LES PROGRAMMES COLLÉGIAUX ET LEURS PRÉALABLES

Familles	Programmes	Préalables							Aucun préalable
		4 ^e sec. TS ou SN	Maths		Sciences				
			4 ^e sec. SN ou TS Ou 5 ^e sec. CST	5 ^e sec. TS ou SN	4 ^e sec. STE ou SE	Chimie	Physique		
Préuniversitaire	Sciences, lettres et arts			♦			♦	♦	
	Sciences de la nature				♦			♦	
	Sciences informatiques et maths				♦			♦	
	Sciences humaines								♦
	Sciences humaines avec maths				♦				♦
	Histoire et civilisation								♦
	Arts, lettres et communication								♦
	Arts visuels								♦
	Danse								♦
	Musique								♦
Techniques agroalimentaires	Techno. des procédés et de la qualité des aliments					♦			
	Gestion et technologies d'entreprise agricole								♦
	Tech. équine								♦
	Techno. des productions animales								♦
	Techno. de la production horticole et de l'environnement								♦
	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale								♦
	Techno. du génie agromécanique								♦
Techniques biologiques	Tech. inhalothérapie	♦						♦	
	Techno. d'analyses biomédicales			♦				♦	♦
	Tech. d'aménagement cynégétique et halieutique			♦					
	Audioprothèse				♦				♦
	Techno. de radio-oncologie				♦	♦			
	Techno. de médecine nucléaire				♦		♦		
	Tech. d'optique et lunetterie				♦			♦	
	Tech. de bioécologie				♦			♦	
	Tech. d'hygiène dentaire							♦	
	Tech. de physiothérapie								♦
	Tech. de denturologie								♦
	Soins infirmiers					♦			
	Tech. du milieu naturel						♦		
	Tech. d'électrophysiologie médicale						♦		
	Acupuncture						♦		
	Tech. de diététique						♦		
	Tech. de thanatologie						♦		
	Tech. de santé animale						♦		
	Techno. de radiodiagnostic						♦		
	Tech. de pharmacie						♦		
	Soins préhospitaliers d'urgence								♦
	Tech. d'orthèses et de prothèses orthopédiques								♦
	Techno. de la transformation des produits forestiers								♦
Techno. forestière								♦	
Tech. de prothèses dentaires								♦	
Techno. de l'échographie médicale								♦	
Techniques physiques	Techno. du génie du bâtiment (mécanique du bâtiment)	♦				♦			
	Tech. de génie du plastique								♦
	Navigation	♦				♦			
	Tech. de génie mécanique de marine	♦				♦			
	Techno. de l'architecture	♦							
	Techno. du génie industriel	♦							
	Techno. de la géomatique	♦							
	Techno. de la production pharmaceutique			♦					
	Tech. de génie mécanique			♦					♦
	Tech. du génie des matériaux composites			♦					
	Techno. de la maintenance industrielle			♦					♦
	Techno. de l'électronique			♦					
	Techno. de l'architecture navale			♦					
	Environnement, hygiène et sécurité au travail			♦		♦			
	Technologie de l'eau			♦		♦			
	Techno. minérale			♦		♦			
	Techno. du génie électrique : automatisation et contrôle			♦		♦			
	Techno. du génie électrique : électronique programmable			♦					
Techno. du génie électrique : réseau et télécommunication			♦						

Familles	Programmes	Préalables						Aucun préalable			
		4 ^e sec. TS ou SN	Maths		Sciences						
			4 ^e sec. SN ou TS Ou 5 ^e sec. CST	5 ^e sec. TS ou SN	4 ^e sec. STE ou SE	Chimie	Physique				
Techniques physiques (suite)	Tech. de pilotage d'aéronefs (les préalables peuvent varier selon les établissements d'enseignement)				♦			♦			
	Tech. de laboratoire				♦		♦				
	Tech. de procédés industriels	♦				♦					
	Techno. du génie civil				♦	♦					
	Tech. de maintenance d'aéronefs				♦			♦			
	Tech. d'avionique				♦			♦			
	Techno. du génie métallurgique				♦	♦					
	Techno. du génie physique				♦	♦					
	Tech. de génie aérospatial				♦			♦			
	Techno. de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment					♦					
	Tech. d'aquaculture					♦					
	Techno. de la transformation des produits aquatiques					♦					
	Tech. du meuble et de l'ébénisterie								♦		
	Tech. d'aménagement et d'urbanisme								♦		
Techniques de l'administration	Gestion des opérations et de la chaîne logistique								♦		
	Tech. d'administration et de gestion								♦		
	Tech. de l'informatique			♦							
	Tech. de gestion hôtelière								♦		
	Gestion d'un établissement de restauration								♦		
	Tech. du tourisme d'aventure								♦		
	Tech. de tourisme								♦		
	Archives médicales								♦		
	Tech. de services financiers et d'assurances								♦		
Techniques humaines	Tech. policières								♦		
	Tech. juridiques								♦		
	Tech. d'intervention en criminologie								♦		
	Tech. de recherche et de gestion de données								♦		
	Tech. d'éducation à l'enfance								♦		
	Tech. d'éducation spécialisée								♦		
	Tech. de travail social								♦		
	Tech. de gestion et d'intervention en loisir								♦		
	Tech. de la documentation								♦		
	Tech. de sécurité incendie										
Préalable particulier : DEP interv. en sécurité incendie											
Techniques artistiques	Interprétation théâtrale (auditions)									♦	
	Théâtre-Production (auditions)									♦	
	Arts du cirque									♦	
	Danse interprétation									♦	
	Tech. de design de présentation									♦	
	Tech. de design d'intérieur									♦	
	Tech. de design industriel									♦	
	Photographie									♦	
	Graphisme									♦	
	Tech. de muséologie									♦	
	Gestion de la production du vêtement									♦	
	Design de mode									♦	
	Commercialisation de la mode									♦	
	Techniques de métiers d'art :										
	• Joaillerie										♦
	• Verre										♦
	• Maroquinerie										♦
	• Ébénisterie artisanale										♦
	• Lutherie										♦
	• Sculpture										♦
	• Impression textile										♦
	• Construction textile										♦
	• Céramique										♦
Illustration										♦	
Dessin animé										♦	
Infographie en prémédia										♦	
Tech. d'intégration multimédia										♦	
Tech. de communication dans les médias										♦	
Tech. de production et de postproduction télévisuelles										♦	
Tech. animation 3D et synthèses d'images										♦	
Production scénique										♦	
Tech. professionnelles de musique et de chanson										♦	
Technologies sonores										♦	